

# Rapport d'activité du réseau régional de vigilances et d'appui de Nouvelle-Aquitaine (RREVA-NA)

Année 2019

# 1 Préambule

Ce document complète le bilan de l'organisation et des actions du *réseau régional de vigilances et d'appui de Nouvelle-Aquitaine* (RREVA-NA) qui avaient été résumés dans le premier rapport 2017-2018, disponible sur le site Internet du RREVA-NA<sup>1</sup>.

Les travaux réalisés – au titre de leurs missions propres – par les différentes structures membres font l'objet de rapports séparés formalisés dans le cadre de leurs obligations contractuelles.

## 2 Organisation

Les différentes réunions prévues au règlement intérieur du RREVA-NA<sup>2</sup> ont continué d'être menées selon le rythme prédéfini :

- 6 réunions pour les membres du *bureau* (2<sup>e</sup> mardi des mois impairs) ;
- 11 *Matinales des vigilances* (1<sup>er</sup> mardi de chaque mois sauf en août), correspondant aux réunions régionales de sécurité sanitaire (RRSS) prévues par la réglementation ;
- 1 réunion plénière le 1<sup>er</sup> avril 2019 (périodicité annuelle).

En 2019, quelques modifications ont fait l'objet de mises à jour du règlement intérieur ou de ses annexes, en fonction de l'actualité :

- le remplacement des membres du bureau au fur et à mesure des besoins ;
- le changement de dénomination de l'ancienne « CIRE », devenue *Cellule de Santé publique France en région Nouvelle-Aquitaine* ;
- l'intégration de *l'identitovigilance* dans les thématiques représentées au sein du RREVA-NA depuis juillet 2019, avec la cooptation de 2 membres de la *Cellule régionale d'identitovigilance* (CRIV) de Nouvelle-Aquitaine.

Il faut y ajouter les réunions internes aux différents groupes de travail (GT) mis en place au sein du réseau (cf. 3.2), organisées sous la responsabilité de leurs pilotes respectifs.

## 3 Bilan des actions

### 3.1 PRAQSS

Les actions collectives du RREVA-NA sont inscrites dans le *Programme régional d'actions pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des prises en charge* (PRAQSS). Ce programme, défini en cohérence avec l'axe 3 du *Projet régional de santé* (PRS), fait l'objet d'un suivi régulier par le bureau et d'une mise à jour annuelle des axes prioritaires d'intervention (cf. version 2020 en Annexe). Les actions menées en 2019 sont détaillées dans les différents chapitres du présent rapport.

---

<sup>1</sup> [https://www.rreva-na.fr/sites/default/files/public/2019-01/190115\\_Rapport\\_RREVA-NA%202018\\_VF.pdf](https://www.rreva-na.fr/sites/default/files/public/2019-01/190115_Rapport_RREVA-NA%202018_VF.pdf)

<sup>2</sup> <https://www.rreva-na.fr/reseau/missions-et-organisation>

## 3.2 Actions des groupes de travail

### 3.2.1 Qualité de la prise en charge médicamenteuse (QPECM)

Le groupe de travail thématique QPECM<sup>3</sup>, installé en décembre 2017, a poursuivi ses travaux en 2019. Parmi les actions remarquables des différents groupes de travail qui, on peut citer :

- Pour le GT1 *Pertinence de la prescription médicamenteuse*, la réalisation d'un quiz pédagogique sur un cas clinique de pathologie pulmonaire<sup>4</sup>, d'une plaquette sur le choix dans antihypertenseurs ou encore un outil sur la réévaluation de la prise d'IPP chez la personne âgée ;
- Pour le GT2 *Circuit du médicament en EPHAD*, la mise en ligne sur le site de l'OMEDIT d'un MOOC sur la conciliation médicamenteuse ainsi que la réalisation d'un dépliant pour l'Information des familles et de l'entourage des résidents sur leurs droits et obligations ;
- Pour le GT3 *Signalement et gestion des signaux liés au médicament*, la diffusion d'un document pédagogique intitulé *Comprendre, signaler, gérer un événement indésirable d'origine médicamenteuse*<sup>5</sup> ;
- Pour le GT4 *Site de localisation et de gestion des antidotes*, le déploiement de l'outil SLOGAN financé par l'ARS associé à des actions de promotion (80% d'adhésion par les différentes structures concernées en 2019) et à la formalisation de protocoles d'utilisation des antidotes ;
- Pour le GT5 *Falsification des ordonnances*, la réalisation d'une information régionale sur les modalités de traitement et de signalement des falsifications d'ordonnances ainsi que la diffusion d'un bilan portant sur l'année 2018.

### 3.2.2 Charte de confiance

Il a été décidé, en avril 2019, de formaliser un modèle régional de *charte de confiance* que tous les responsables d'établissement devraient afficher afin de promouvoir en interne le signalement des événements indésirables. Un GT dédié a été constitué avec des membres du RREVA-NA ainsi que des professionnels de santé travaillant en établissements de santé et médico-sociaux.

Le livrable, intitulé *Aide à l'élaboration d'une charte de confiance pour inciter les professionnels à signaler et analyser les événements indésirables en santé* a été publié et diffusé en juin 2019<sup>5</sup>. L'ARS a demandé à tous les responsables d'établissements de santé et médico-sociaux de formaliser leur charte de confiance avant la fin de l'année 2019.

### 3.2.3 Événements indésirables en psychiatrie

Un autre GT a été constitué en novembre 2019 pour faire suite à la constatation d'événements indésirables récurrents en psychiatrie, en relation probable avec l'utilisation des psychotropes. Les actions évoquées seront mises en œuvre dès 2020.

---

<sup>3</sup> <https://www.rreva-na.fr/travaux/qualite-de-la-prise-en-charge-medicamenteuse>

<sup>4</sup> <https://www.rreva-na.fr/sites/default/files/public/2020-01/Quiz%20patho%20pulm.pdf>

<sup>5</sup> <https://www.rreva-na.fr/travaux/comprendre-signaler-gerer>

### 3.3 Supports de communication

Le RREVA-NA a poursuivi le développement de vecteurs de communication internes et externes dédiés au partage des informations auprès des professionnels et des usagers de la région. En 2019, ces outils sont au nombre de 5 (+ 2 par rapport à 2018) :

- le journal régional, nommé *Briques* (cf. 3.3.1) ;
- un compte Twitter (cf. 3.3.2) ;
- le site Internet du RREVA-NA (cf. 3.3.3) ;
- un site collaboratif appelé RESANA (cf. 3.3.4) ;
- un message d'alerte intitulé Mires (cf. 3.3.5) ;

Ils complètent la communication réalisée directement par l'ARS et les différentes structures régionales (bulletins d'information, sites web, Twitter...), voire à titre individuel par certains professionnels du RREVA-NA sur les réseaux sociaux.

#### 3.3.1 Briques

Le comité éditorial a publié 6 nouveaux numéros en 2019 du *Bulletin régional pour la qualité et la sécurité en santé*, plus connu sous le nom de *Briques*, portant à 15 le nombre total de numéros parus en décembre 2019.

Au 31 décembre 2019, *Briques* enregistrait 479 abonnés directs (+ 144 par rapport à l'année précédente) dont 365 (+ 112) néo-aquitains ; soit 77% d'acteurs régionaux, taux stable par rapport à l'année précédente.

Le comité reçoit régulièrement des avis très positifs sur la forme et le contenu de ce journal. A la demande de ses lecteurs, le contenu éditorial s'est davantage ouvert vers le secteur médico-social.

#### 3.3.2 Twitter

Le compte *Twitter* ([@BriquesJournal](https://twitter.com/BriquesJournal)), créé en parallèle de *Briques*, sert à renforcer la communication du RREVA-NA sur les réseaux sociaux avec près de 400 nouveaux tweets en 2019 (sur 1400 au total). Le nombre d'abonnés a légèrement progressé en un an avec 290 abonnés (+ 63 en 2019)

#### 3.3.3 Internet

Le site [rreva-na.fr](https://www.rreva-na.fr)<sup>6</sup>, mis à jour en fonction des besoins, permet de mettre à disposition du public :

- des informations générales sur le réseau et son fonctionnement ;
- des actualités en rapport avec les vigilances, la qualité et la gestion des risques ;
- des documents utiles au développement de la culture de sécurité (dont ceux produits par le RREVA-NA).

#### 3.3.4 RESANA

Le RREVA-NA a profité de la mise à disposition par la Préfecture de Nouvelle-Aquitaine du site collaboratif « RESANA<sup>7</sup> » permettant le partage d'outils et d'information. Il y a ouvert un espace dédié initialement aux membres du bureau qui s'est ouvert secondairement à d'autres acteurs

---

<sup>6</sup> <https://www.rreva-na.fr>

<sup>7</sup> <https://resana.fr/>

comme les membres du comité éditorial de *Briques* (cf. 3.3.1) et les professionnels participant aux *Matinales des vigilances* (cf. **2Erreur ! Source du renvoi introuvable.**). D'autres espaces spécifiques ont également été créés à la demande pour :

- le comité technique régional d'identitovigilance (COTRIV) ;
- le groupe de travail sur les événements indésirables médicamenteux ;
- le groupe de travail sur la charte de confiance ;
- les vigilances médicamenteuses ;
- la simulation en santé ;
- la formation « Qualité et sécurité en santé » (cf. 3.5.3).

A noter que RESANA est également mis à profit pour fédérer des réseaux au niveau national :

- des coordonnateurs régionaux des RREVA ;
- des référents régionaux d'identitovigilance.

### 3.3.5 Mires

La décision de réaliser un nouveau vecteur d'information destiné à alerter les professionnels de santé après la survenue d'événements indésirables évitables a été prise lors de la réunion de la *Matinale des vigilances* de janvier 2019. Le premier *Message d'information régional sur les événements sanitaires indésirables (Mires)* a été diffusé en mars 2019. Il portait sur un cas mortel d'anaphylaxie à la Fluorescéine.

*Mires* a pour objet de partager des informations synthétiques (1 page) afin de permettre aux professionnels d'évaluer le risque de survenue d'un événement de même type à leur niveau et d'inciter la mise en place, si nécessaire, de mesures barrières appropriées.

Au total, 5 numéros de *Mires*<sup>8</sup> ont été publiés en 2019. La décision de réaliser un nouveau message peut être prise dans l'une des réunions du réseau (cf. 2).

### 3.3.6 Autres supports

Le bureau du RREVA-NA a par ailleurs validé la réalisation d'une plaquette (*flyer*) et d'un support visuel grand format (*kakémono*) permettant de présenter le RREVA-NA lors des réunions régionales. Ces documents, réalisés grâce au support du service communication de l'ARS NA, seront mis à disposition des structures au début de l'année 2020.

## 3.4 Documents pédagogiques

Le développement de la culture de sécurité des professionnels reste un axe prioritaire du PRAQSS (cf. 3.1). Dans ce cadre, le RREVA-NA a publié en 2019 :

- la mise à jour du document « Comprendre, signaler, gérer un événement sanitaire indésirable » initialement publié en janvier 2018 ;
- le 3<sup>e</sup> volet de la collection *Comprendre, signaler, gérer...* dédié aux événements indésirables d'origine médicamenteuse, réalisé par le GT3 *Signalement et gestion des signaux liés au médicament* (cf. 3.2.1) ;

---

<sup>8</sup> <https://www.rreva-na.fr/reseau/bulletins-dinformation>

- la mise à jour 2019 de la « Boîte à outils pour la semaine de sécurité des patients », initiée en 2018 et enrichie de 11 nouvelles actions<sup>9</sup> ;
- la réalisation d'affiches et dépliants destinés à informer les professionnels et les usagers sur le bon usage des dispositifs médicaux implantables (DMI) qui ont été intégrés dans la *Boîte à outils SSP 2019* ;
- la participation à des actions d'information déployées dans le cadre de la lutte contre l'antibiorésistance et le bon usage des antibiotiques...

### 3.5 Autres actions

#### 3.5.1 Appels à projets

Dans le cadre des appels à candidatures (AAC) ou à projets (AAP) lancés par l'ARS NA pour développer des actions financées par le fonds régional d'investissement (FIR), on peut citer 2 thématiques en relation avec les thématiques gérées par le RREVA-NA.

- Plusieurs membres du RREVA-NA, à l'instar des années précédentes, ont répondu à l'AAC 2019 concernant le développement régional de la simulation en santé. La *Plateforme régionale d'appui à la gestion des EIGS (PRAGE)* a notamment livré, dès novembre 2019, le premier scénario d'un jeu sérieux baptisé « Anne-Lise Décoz enquête » dont l'objet est de favoriser la sensibilisation en matière de gestion des risques associés aux soins. Il est également utilisable dans le cadre de la *semaine de sécurité des patients*.
- Un AAP a été initié en 2019 pour développer la « culture de sécurité » dans tous les secteurs de la santé de la région. L'ARS a reçu 37 dossiers dont 8 ont été récompensés par des prix de 5 000 €. Ces actions serviront notamment à enrichir la *Boîte à outils SSP 2020* (cf. 3.4).

#### 3.5.2 Journées régionales

Plusieurs SRVA proposent des journées régionales (CPIAS NA, CCECQA, OMEDIT NA, CRPV Limoges, ERMVRV...) et invitent d'autres structures du RREVA-NA à y participer activement.

- 13/06/2019 : Journée régionale de matériovigilance (ERMVRV) ;
- 26-27/09/2019 : IXe Journées d'Arcachon du CPIAS NA et du CCECQA ;
- 02/04/2019 : 6e Rencontres de pharmacovigilance de Limoges (CRPV Limoges) ;
- 19/09/2019 : Journée sur le bon usage en EHPAD du médicament (OMEDIT) ;
- 21/11/2019 : Atelier sur la gestion de crise (CCECQA).

#### 3.5.3 Participation à d'autres manifestations

- 23/01/2019 : présentation du RREVA-NA lors du colloque de la Direction générale de la santé « Le professionnel de santé au cœur de la sécurité sanitaire » au ministère de la santé ;
- 31/01/2019 et 07/02/2019 : présentation de l'organisation mise en place en Nouvelle-Aquitaine sur la gestion des EIGS lors des journées « Partage d'expériences sur les événements indésirables graves associés aux soins » au siège de la *Haute autorité de santé* ;

<sup>9</sup> <https://www.rreva-na.fr/node/438>

- 04/07/2019 : présentation des actions menées en Nouvelle-Aquitaine pour promouvoir le signalement des événements sanitaires indésirables et la qualité des retours d'expérience lors du congrès de la *Société française de gestion des risques associés aux soins* (SOFGRES) à Lyon ;
- 18/06/2019 : participation à la journée « Qualité et performance en établissement médico-social » organisée par l'ARS NA à Angoulême ;
- 30/09/2019 : présentation du jeu sérieux « Anne-Lise Décoz enquête » (cf. 3.5.1) à la *Journée régionale de simulation en santé* organisée par l'ARS NA à Angoulême.

Des membres de l'ARS et du CCECQA ont également participé à des réunions organisées par 2 cabinets de conseil basés à Pau (Focus qualité et le groupe Euris) en vue de la rédaction d'un livre blanc « Culture de l'erreur apprenante : utopie nécessaire »<sup>10</sup>.

Il faut enfin signaler la participation active de plusieurs membres du RREVA-NA dans la conception d'une formation modulaire dédiée aux agents de l'ARS, baptisée « Qualité et sécurité des soins ». Ils ont permis la réalisation effective de 3 modules de formation en vue d'améliorer la culture de sécurité des professionnels de l'ARS NA.

## 4 Remarques

La division de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) de Bordeaux, structure membre de droit du RREVA-NA mais essentiellement dédiée au contrôle, ne participe pas directement aux réunions et travaux du réseau. Ses actions s'inscrivent davantage dans un partenariat direct avec l'ARS NA, ainsi que le prévoit la convention signée entre les 2 entités.

En 2019, il n'a pas été possible de développer la participation des représentants régionaux d'usagers de *France assos santé*, comme cela était prévu dans le plan d'actions 2019, malgré les invitations répétées de la part du coordonnateur du RREVA-NA. Les contacts établis en décembre 2019 laissent entrevoir une évolution favorable de cette question en 2020.

Il n'a pas été possible, au cours des années passées, profiter de l'éclairage de l'*espace de réflexion éthique de Nouvelle-Aquitaine* (ERENA) qui avait été inscrit comme invité permanent dès la première version du règlement intérieur. C'est une piste d'amélioration qui méritera d'être creusée en 2020.

## 5 Prospective

Parmi les nouvelles actions à mettre en œuvre dans le cadre des axes prioritaires du PRAQSS, il est d'ores et déjà prévu, pour 2020 (cf. Annexe) :

- d'aborder la problématique des événements indésirables de type « *never events* » afin d'établir une liste régionale de cette catégorie d'événements et de définir les actions à mener pour faciliter la mise en œuvre de barrières efficaces pour prévenir ce type d'accidents ;
- de diffuser des documents de bonne pratique sur la surveillance des dispositifs médicaux implantés (DMI) ;

<sup>10</sup> <https://www.focusqualite.fr/livre-blanc-culture-de-lerreur-apprenante-utopie-necessaire/>

- de continuer à développer des actions de formation, notamment dans le cadre de la simulation en santé, pour améliorer la culture de sécurité et la gestion des risques associés aux soins ;
- de mettre en place une grille d'autoévaluation pour les établissements de santé dans le cadre de l'effectivité de la lutte contre les événements indésirables associés aux soins, thème d'une nouvelle forme d'inspection menée par les ARS.

La remarque faite l'année précédente sur la pérennité du dynamisme du RREVA-NA reste d'actualité : la révision des moyens financiers ou humains propres à chaque structure, dans le cadre de la réforme des vigilances, pourrait fragiliser l'équilibre fragile du RREVA-NA.

## 6 Conclusion

Il convient, cette année encore, de saluer le dynamisme de l'ensemble des professionnels qui ont participé aux différents projets du RREVA-NA en plus de leurs missions habituelles. Les actions réalisées, souvent innovantes, sont appréciées par les acteurs de la santé de la région mais également au niveau national. La Nouvelle-Aquitaine a en effet régulièrement été citée comme exemple par le ministère de la santé et par d'autres structures régionales, ce qui est une source de fierté pour l'ensemble des membres du RREVA-NA qui voient ainsi reconnaître la qualité du travail accompli.

## ANNEXE

	<b>PROGRAMME REGIONAL D' ACTIONS POUR L' AMELIORATION DE LA QUALITE ET DE LA SECURITE EN SANTE</b>	MAJ 14/01/2020
---	--	-------------------

### PRIORITES 2020 DU RREVA-NA

#### POUR MEMOIRE

Le *programme régional d'actions pour d'amélioration de la qualité et de la sécurité en santé* (PRAQSS) est une déclinaison opérationnelle et pluriannuelle de la politique menée par l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine (ARS NA) en matière de développement de la qualité des soins et de la sécurité des usagers et notamment des actions inscrites dans l'axe 3 du *Schéma régional de santé 2018-2023* intitulé « Garantir la qualité, la sécurité et la pertinence des prises en charge » .

Le bureau du RREVA-NA est chargé de définir la priorité des actions qui le concernent, de désigner leurs pilotes et contributeurs et d'assurer le suivi régulier de l'avancement du programme.

#### ACTIONS A POURSUIVRE

- Communiquer sur les risques les plus prégnants et renforcer l'appropriation des recommandations des bonnes pratiques afin de favoriser leur mise en application effective
- Améliorer le ciblage des établissements en difficulté en matière de management de la qualité et des risques
- Développer des démarches de gestion des risques dans le secteur des soins de proximité
- Tenir à jour les listings des correspondants locaux des différentes vigilances afin de développer le travail en réseau
- Communiquer le calendrier des actions régionales et nationales en relation avec la qualité et sécurité en santé

#### ACTIONS NOUVELLES

- Mettre en place un groupe de travail thématique sur les *never events*.
- Améliorer la qualité des volets 2 de signalement des EIGS en renforçant la formation sur les outils d'analyse et notamment la méthode ALARME
- Développer l'utilisation de la simulation en santé pour la formation à la gestion des risques
- Développer des actions de formation à distance dédiées à la démarche qualité et à la gestion des risques accessibles au plus grand nombre
- Communiquer sur le rôle du top management en matière de soutien de la démarche qualité
- Réaliser une évaluation régionale de la culture de sécurité en ES et ESMS
- Mettre en œuvre des actions pour améliorer la sécurité d'emploi des psychotropes en psychiatrie
- Développer des démarches de gestion des risques dans le secteur médico-social